

ROSA Newsletter



RÉSEAU OPÉRATIONNEL DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Numéro 40 | Novembre 2012

AU SOMMAIRE : Retour sur la 39ème session du Comité de la Sécurité Alimentaire Mondiale (CSA) > Agenda > Actualités du réseau

POINTS DE VUE SUR L'ACTUALITÉ



Retour sur la 39ème session du Comité de la Sécurité Alimentaire Mondiale

Créé en 1974, le CSA est un organisme intergouvernemental qui sert de forum au système des Nations Unies pour examiner et suivre les politiques relatives à la sécurité alimentaire mondiale. En 2009, le Comité a été soumis à un processus de réforme pour accroître son efficacité. Le but était de renforcer son rôle en tant qu'instance de concertation et de décision dans le cadre d'une gouvernance renouvelée. Le CSA s'est doté de plusieurs instances permettant d'élargir le débat et la participation à toutes les parties prenantes concernées, notamment d'un groupe consultatif constitué par des représentants de cinq grandes catégories d'acteurs¹, un organe de facilitation pour la consultation des organisations de la société civile (Mécanisme de la Société Civile – MSC²) et un groupe d'experts de haut niveau (HLPE)³. Cet article revient sur les résultats de la 39ème session du CSA qui s'est déroulée à Rome du 15 au 20 octobre 2012. Quelles sont les avancées sur les sujets clés mis sur la table des négociations ? Deux ans après sa réforme, quel bilan porté sur le fonctionnement du CSA ?

Une des avancées majeures concerne **l'adoption de la première version du Cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition (CSM)**. Adopté le 17 octobre après plusieurs mois de négociations difficiles⁴, ce document est considéré comme étant le cadre de référence au niveau mondial. Il ne s'agit pas d'un instrument juridiquement contraignant. Le CSM propose des directives et des recommandations visant à promouvoir une meilleure coordination et à assurer une cohérence concernant les stratégies, les politiques et les interventions de sécurité alimentaire et de nutrition. Plusieurs questions clés sont adressées dans ce document, en particulier : la nécessité d'associer actions à court terme pour répondre aux besoins immédiats des populations vulnérables et stratégies intégrées à long terme visant à renforcer la résilience et s'adresser aux causes structurelles des crises alimentaires et nutritionnelles (stratégie d'action sur deux fronts) ; les investissements dans l'agriculture ; la lutte contre l'instabilité des prix ; la promotion d'une agriculture durable ; la meilleure intégration

¹ A savoir les institutions des Nations Unies, les organisations de la société civile, les instituts de recherche agricole, les institutions financières internationales et régionales, et enfin les associations du secteur privé et les fondations caritatives.

² Le MSC vise à faciliter la participation des OSC, notamment lors des séances plénières du CSA, dans les groupes de travail à composition non limitée, les équipes spéciales, le groupe consultatif du CSA et d'autres mécanismes du CSA.

³ Le HLPE a été créé pour garantir que les débats autour des politiques soient bien éclairés et mènent à une meilleure qualité, efficacité et cohérence des politiques en matière de sécurité alimentaire et de nutrition.

⁴ Un des principaux points d'achoppement des négociations concernait le chapitre VI relatif aux questions pouvant exiger une plus grande attention de la part de la communauté internationale, dans la mesure où elles présentent un intérêt pour le débat international sur la sécurité alimentaire et la nutrition. C'est notamment l'inclusion du terme souveraineté alimentaire qui a cristallisé les divergences entre les différents groupes de pays. Finalement, un compromis a été trouvé pour enlever cette référence du texte final.

Le ROSA est
une initiative de la :



COMMISSION
EUROPÉENNE

des politiques de sécurité alimentaire et de nutrition ; les questions foncières et les droits des femmes. Le processus de construction du CSM est aussi une avancée importante compte tenu de la participation et la consultation de grande ampleur qui a été menée. L'adoption de ce document renforce ainsi la légitimité du CSA en tant que cadre de négociations sur les politiques et stratégies en matière de sécurité alimentaire.

Un autre élément clé de la 39^{ème} session du CSA a été le **lancement du processus d'élaboration des principes destinés à promouvoir des investissements responsables dans l'agriculture**. Ces principes seront élaborés par le biais d'un processus de consultation inclusif piloté au sein du CSA. Ils prendront en compte des cadres d'orientation existants (comme les principes pour des investissements agricoles responsables élaborés par la FAO, le FIDA, la CNUCED et la Banque mondiale), et s'appuieront sur les Directives volontaires (DV) sur le foncier et le droit à l'alimentation. D'ailleurs, ce processus démarre après la validation des DV sur les régimes fonciers (approuvées par le CSA en mai 2012)⁵ afin de garantir la cohérence et la complémentarité entre ces deux cadres de référence. Malgré des réticences quant à leur niveau d'ambition (principes volontaires et non contraignants), le lancement de ce



processus au sein du CSA est une avancée majeure. La définition des principes émanant d'une consultation large et inclusive devrait permettre d'assurer une plus large adhésion à ce travail. Le processus permettra aussi d'établir un dialogue entre les différentes parties prenantes. Plusieurs consultations sont prévues entre 2013 et début 2014 aux niveaux régional et national ainsi que des consultations électroniques. Les principes seront soumis pour approbation par le CSA en octobre 2014. Plus largement, la réflexion sur les investissements dans l'agriculture constituera un axe central de travail du CSA. En dehors du processus d'élaboration des principes volontaires, le Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition (HLPE) se penchera sur les contraintes liées aux investissements des petits exploitants agricoles. Les résultats de ce travail seront présentés à la séance plénière du CSA qui aura lieu en octobre 2013.

Depuis 2010, le CSA a inscrit la **lutte contre l'insécurité alimentaire dans les crises prolongées** comme l'une des priorités de son programme de travail. Dans ce cadre, un forum d'experts de haut niveau sur l'insécurité alimentaire a été organisé sous les auspices du CSA en septembre 2012, faisant suite à la décision prise lors du 37^{ème} CSA⁶. En s'appuyant sur les recommandations issues du forum, le CSA a décidé d'appuyer la conduite d'un processus consultatif d'élaboration d'un « Programme d'action en faveur de la sécurité alimentaire dans les pays en situation de crise prolongée ». Ce document devra servir comme point de référence commun pour toutes les parties prenantes travaillant sur la sécurité alimentaire dans ce type de contexte. L'enjeu reste aujourd'hui de définir le calendrier et les modalités de travail envisagées pour développer ce programme d'action.

Deux tables rondes ont été organisées pour discuter des résultats et des recommandations issues des travaux du HLPE qui ont porté cette année sur i) la **protection sociale** au service de la sécurité alimentaire et la nutrition et ii) le **changement climatique** et la sécurité alimentaire. La question sur la légitimité du CSA pour traiter de ces questions s'est posée notamment lors des débats sur le changement climatique⁷. Toutefois, après des négociations serrées, un consensus a

⁵ Les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers et les droits d'accès à la terre, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire ont été approuvées lors de la 38^{ème} session du CSA (session extraordinaire).

⁶ Ce forum a offert un espace de consultation et de dialogue politique destiné à renforcer la compréhension mutuelle et les efforts de collaboration entre les différentes parties prenantes. Parmi les principaux thèmes abordés figurent : la promotion des stratégies intégrées pour lutter contre l'insécurité alimentaire dans les crises prolongées ; l'intégration de la sécurité alimentaire dans les efforts de promotion de la paix et de la gouvernance aux niveaux régional et national ; la nécessité de mettre l'accent sur la résilience des populations.

⁷ Le débat sur la protection sociale s'est avéré plus consensuel que celui sur le changement climatique, en particulier du fait que cette question n'est pas abordée dans d'autres fora internationaux.

été trouvé. La déclaration finale comporte des recommandations sur les politiques en matière de protection sociale et sur les questions ayant trait aux changements climatiques. Ceci a permis de renforcer le rôle du CSA pour assurer une plus grande convergence des politiques, tout en reconnaissant celui des autres instances de négociations⁸.

Le bilan de la 39ème session du Comité est positif dans son ensemble. Les différentes avancées permettent au CSA de se positionner en tant que véritable plateforme de coordination stratégique au niveau mondial. Toutefois, ce processus reste fragile. Il est essentiel d'appuyer la mise en œuvre effective des décisions et recommandations du CSA, telles que les Directives volontaires sur les régimes fonciers et le Cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition. C'est une étape fondamentale de la réforme du Comité.

AGENDA



Événements à venir

26 novembre-7 décembre : 18ème session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 18) - Doha (Qatar)

4-6 décembre : 28ème Réunion du Réseau de Prévention des Crises Alimentaires au Sahel et en Afrique de l'Ouest - Ouagadougou (Burkina Faso)

13-14 avril 2013 : Conférence sur l'insécurité alimentaire, la nutrition et le changement climatique (Irlande)

Mai : Lancement de la nouvelle série sur la malnutrition de la revue The Lancet

13-14 juin : Sommet du G8 (Royaume-Uni)

Événements passés

● **AGIR – Réunion d'experts à haut niveau (Paris, 7-8 novembre 2012) :** Suite au lancement de l'Alliance Globale pour l'Initiative Résilience Sahel (AGIR) en juin dernier, plusieurs réunions impliquant les différentes parties prenantes ont eu lieu ces derniers mois. Un premier dialogue avec les organisations de producteurs agricoles, la société civile et le secteur privé s'est tenu le 22 octobre à Ouagadougou. Une réunion d'experts à haut niveau, impliquant les organisations régionales ouest-africaines, la société civile et les partenaires internationaux, a eu lieu les 7 et 8 novembre 2012 au siège de l'OCDE à Paris. Les discussions ont porté sur la structure d'ensemble du projet de feuille de route et les prochaines étapes de la mise en œuvre de cette initiative. Sur la base des suggestions faites pendant la réunion, le Secrétariat du Club du Sahel, en charge de la coordination du processus, produira une version révisée du projet de feuille de route à faire circuler pour amendement auprès des participants à la réunion. L'objectif est d'avoir d'ici début décembre un document support pour une déclaration politique. L'Initiative AGIR sera officiellement lancée le 6 décembre au niveau régional à l'occasion de la 28ème réunion annuelle du Réseau de prévention des crises alimentaires (RPCA). Lire le compte rendu de la réunion [>>>](#)

Nouvelles de la Commission

● **Adoption de la nouvelle convention relative à l'assistance alimentaire (Novembre 2012) :** Le Conseil de l'UE vient d'adopter la nouvelle convention relative à l'assistance alimentaire. Conjuguée à l'avis positif formulé par le Parlement européen le 25 octobre dernier, l'UE peut à présent déposer l'instrument de ratification, d'ici au 30 novembre, et rejoindre les 4 signataires que sont le Japon, les États-Unis, la Suisse et le Danemark. La nouvelle convention pourra ainsi entrer en vigueur le 1er janvier 2013. Lire le texte de la nouvelle convention relative à l'assistance alimentaire [>>>](#)

● **Side event lors de la 39ème session du CSA (Rome, 19 octobre 2012) :** Dans le cadre de travail de la 39ème session du CSA, la représentation de l'UE à Rome en collaboration avec la FAO, le PAM et le FIDA a organisé un événement parallèle, «Travailler ensemble pour la sécurité alimentaire et la nutrition ». L'objectif de cet événement était de discuter de la coopération entre l'UE et les institutions basées à Rome dans ce domaine. L'événement, animé par David Nabarro a compté avec des représentants de 4 institutions; parmi lesquels : Jean-Pierre Halkin (EuropeAid), Henrike Trautmann (DG ECHO), Laurent Thomas (FAO), Kevin Cleaver (FIDA) et Pedro Medrano (PAM). L'UE a présenté ses stratégies actuelles et futures dans le domaine de la sécurité alimentaire et de l'aide alimentaire, en focalisant l'attention sur la nutrition, le prochain cadre financier et les principaux éléments contenus dans la [communication de la CE sur la résilience](#).

⁸ Les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers et les droits d'accès à la terre, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire ont été approuvées lors de la 38ème session du CSA (session extraordinaire).



Nouvelles ressources en ligne



● **Indice de la faim dans le monde 2012. Assurer une sécurité alimentaire durable dans un monde sous contraintes en eau, en énergie et en terres, et répondre à la crise sahélienne, IFPRI, Welthungerhilfe, Concern Worldwide, ACTED – Octobre 2012** : Cette publication propose un état des lieux de l'évolution de la faim au niveau mondial. Le rapport relève que la question de la sécurité alimentaire est devenue indissociable aux évolutions dans le domaine de l'eau et de l'énergie ainsi qu'aux questions foncières. Il décrit la situation de pénurie de terres, d'eau et d'énergie dans les pays en développement et revient sur les différents facteurs contribuant à la raréfaction des ressources naturelles. Concern Worldwide et Welthungerhilfe apportent une perspective de terrain sur les questions du droit foncier et des titres de propriété des terres ainsi que sur les impacts pour les populations les plus démunies en Sierra Leone et en Tanzanie. [>>>](#)

● **L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde – SOFI 2012, FAO, FIDA, PNUD – Octobre 2012** : Cette année, le rapport montre en quoi la croissance économique contribue à la lutte contre la sous-alimentation. Il souligne que la croissance globale est nécessaire mais non suffisante pour réduire durablement l'insécurité alimentaire. La croissance agricole est particulièrement efficace dans la réduction de la faim et de la malnutrition car la plupart des pauvres tirent de l'agriculture et des activités connexes au moins une partie de leurs moyens de subsistance. Mais la croissance ne contribuera pas pour autant à améliorer la nutrition. Pour qu'elle y contribue, les politiques et les programmes de croissance doivent aussi promouvoir la diversification de l'alimentation, l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et aux services de santé, et l'éducation des consommateurs en matière de nutrition et de soins aux enfants. [>>>](#)



● **Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire. Manuel technique Version 2.0 – Octobre 2012** : La version actualisée du manuel technique a été publiée. Ce document est le résultat de deux années de consultations techniques menées par l'équipe de l'IPC et par ses partenaires. Cette version révisée offre de nouvelles innovations, comme le cadre analytique de l'IPC et des outils d'analyse spécifiques pour les situations d'insécurité alimentaire chronique. [>>>](#)

● **Première ligne de défense. Évaluation du potentiel des stocks de proximité dans le Sahel, Oxfam – Octobre 2012** : Cette étude est consacrée aux stocks de proximité dans le Sahel. Elle met en avant que cette « première ligne de défense » a un certain nombre de traits distinctifs qui en font un élément particulièrement bien placé pour contribuer positivement aux stratégies de sécurité alimentaire dans la région. La première partie de l'étude examine comment les stocks de proximité peuvent contribuer à la sécurité alimentaire et analyse la fragilité des stocks de proximité en termes de vulnérabilité aux risques de prix et climat ainsi que les défis liés à la promotion, planification et conception des stocks. La deuxième partie du rapport cherche à déterminer les facteurs et les conditions nécessaires pour créer un environnement propice dans lequel les stocks de proximité puissent fonctionner efficacement. La section finale propose une série de recommandations pour les gouvernements et les organisations paysannes. [>>>](#)

● **Réserve régionale de sécurité alimentaire. Etude de faisabilité, CEDEAO – Juillet 2012** : Cette étude de faisabilité constitue la proposition de la Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest aux instances décisionnelles de la CEDEAO. La Commission recommande à la région de constituer une réserve régionale de sécurité alimentaire pour disposer d'une troisième ligne de défense en cas de crise alimentaire, complémentaire des stocks de proximité et des stocks nationaux de sécurité alimentaire. [>>>](#)



- **L'efficacité de l'aide au développement octroyée par l'Union Européenne en matière de sécurité alimentaire en Afrique Subsaharienne, Cour des comptes européenne – Mars 2012** : La Cour des comptes européenne a évalué l'efficacité de l'aide au développement octroyée par l'UE en matière de sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne en analysant la pertinence de cette aide par rapport aux besoins et aux priorités des pays concernés et l'efficacité des interventions de l'UE. L'audit a porté sur le soutien accordé au moyen du Fonds européen de développement (FED), qui est le principal cadre de coopération avec les différents pays d'Afrique subsaharienne, ainsi que de trois instruments thématiques financés à partir du budget général de l'Union européenne (à savoir la ligne budgétaire « sécurité alimentaire », le programme thématique de sécurité alimentaire et la Facilité alimentaire). [>>>](#)

Liens et ressources externes

- **Contributions sur le thème « Mettre l'agriculture au service de la nutrition. Prioriser l'action à l'échelon national, la recherche et le soutien », FSN** : Les contributions reçues dans le cadre de ce forum en ligne sont disponibles sur le site du [FSN Forum](#).
- **La sécurisation alimentaire en Afrique: enjeux, controverses et modalités, Volume 21, Numéro 5 - Cahiers Agriculture** : La revue Cahiers Agricultures, coordonné par le CIRAD et l'IRD est consacré à la sécurisation alimentaire en Afrique. Cette publication appelle à la mise au point de nouveaux instruments techniques et politiques et à un changement de paradigme, compte tenu des enjeux globalisés et renouvelés de la sécurité alimentaire (convergence entre droits, capacités, inégalités, vulnérabilités...). Tous les articles sont en ligne et gratuits. <http://www.cahiersagricultures.fr/index.phtml>

Contacts :

EuropeAid-ROSA@ec.europa.eu
animation@reseau-rosa.eu

Ce bulletin est rédigé par l'équipe du Gret, chargée de l'animation du ROSA.

Le réseau est une initiative d'EuropeAid C1 (Développement rural, sécurité alimentaire et nutrition) en collaboration avec EuropeAid R7 (Formation, gestion des connaissances, communication interne, documentation).

Les points de vue exposés ne représentent en aucun cas le point de vue officiel de la Commission Européenne.

Crédits photo : Commission Européenne/EuropeAid